

UNITED NATIONS
United Nations
Stabilization Mission
In Haiti



NATIONS UNIES
Mission des Nations
Unies pour la
Stabilisation en Haïti

PIO/PR/68/2004

COMMUNIQUE DE PRESSE

La MINUSTAH a mis fin à l'occupation illégale de l'ancienne résidence de l'ex-président Aristide

Port-au-Prince, 17 décembre 2004 – A la demande du Gouvernement de Transition, la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH) a mené une opération visant à mettre fin à l'occupation illégale par un groupe de militaires démobilisés de l'ancienne résidence de l'ex-président Jean- Bertrand Aristide, à Tabarre.

Cette opération, qui a duré moins d'une heure et n'a pas fait de blessés, a été conduite conformément au mandat de la MINUSTAH d'aider le Gouvernement de Transition à rétablir l'Etat de droit, à assurer le maintien de l'ordre public et à faire respecter l'autorité de l'Etat.

En dépit des efforts de médiation déployés par le Gouvernement de Transition, divers représentants des partis politiques et de la société civile et par la MINUSTAH elle-même, il n'a pas été possible de convaincre les anciens militaires de quitter de leur plein gré le bâtiment qu'ils occupaient illégalement depuis le 15 décembre. Par conséquent, la MINUSTAH a dû recourir à la force mais se réjouit que cette opération ait été menée sans effusion de sang.

La MINUSTAH appuie les initiatives prises par le Gouvernement de Transition pour répondre aux revendications légitimes formulées par les anciens militaires concernant le paiement de pensions et de compensations et pour réintégrer ces derniers à la vie civile, y compris dans les services publics.

La MINUSTAH est prête à appuyer et renforcer l'action du Gouvernement de Transition pour une gestion équitable et honorable du dossier des militaires démobilisés.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le Bureau de la Communication et de l'Information publique de la MINUSTAH au tel. : (509) 510-2563 ext. : 6343 ou 510- 3183/84/85 ext. : 6037- 6034-6035 ou consultez le Site Internet de la Mission au <http://www.minustah.org>